

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures, à la maison des œuvres, sous la présidence de SUTTER Christian, maire

Présents : BUHLER Danielle, WEISENHORN Jean, BAMOND Fabienne, KIENTZ Pierre-Paul, MARCONNET Bertrand, ERISMANN Emilie, SEITHER Anne, LEHE Pierre, KLEINMANN Martine, PERRIN Sylvie, APTEL Eric, BELLOUIN Olivier

Absents excusés et ont donné procuration : GOEPFERT Benoit à SUTTER Christian, GEHIN Véronique à MARCONNET Bertrand, DOLLE Régine à LEHE Pierre, TSCHIEMBER Carine à PERRIN Sylvie

Absents : WOLF Benoit, GANSER Pierre

Bertrand MARCONNET a été désigné en qualité de secrétaire

Le maire a procédé à l'appel nominal et a dénombré 13 conseillers présents.

Le quorum est atteint.

En application de l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir :

Danielle BUHLER, Pierre-Paul KIENTZ, Pierre GANSER, Emilie ERISMANN

Mode de scrutin – Les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le conseil doit élire 5 délégués et 3 suppléants

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le maire constate qu'une liste de candidats a été déposée.

Chaque conseiller à l'appel de son nom n'est porteur que d'une seule enveloppe sauf procuration.

Après le vote, les membres du bureau électoral procèdent au dépouillement.

Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent sont signés sans exception par les membres du bureau et seront annexés au procès-verbal

Résultat de l'élection

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	17
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	17
Suffrage obtenus	17

La liste conduite par Christian SUTTER a obtenu 17 suffrages

Le maire proclame :

les élus délégués : Christian SUTTER – Danielle BUHLER – Benoit GOEPFERT – Fabienne BAMOND – Jean WEISENHORN

les élus suppléants : Emilie ERISMANN – Olivier BELLOUIN – Anne SEITHER

Le maire clôt la séance à 20h15.